

A diffuser aux SST de votre entreprise

Préambule

Les recommandations techniques pour les interventions des SST ont largement évolué pendant la pandémie Covid-19. Cette fiche vous indique **les principaux changements à adopter dans votre pratique**.

Attention : cette information ne remplace pas votre formation ou MAC SST.

Protection du SST

- Porter un masque chirurgical propre et des gants, mis à disposition par l'employeur
- Respecter la distanciation physique avec la victime et les témoins éventuels
- Se laver régulièrement les mains, également après le retrait des gants. A défaut d'un point d'eau à proximité, utiliser du gel hydro alcoolique

Exception : en cas de détresse vitale, les étapes ci-dessus ne devront pas retarder les gestes de secours.



Prévention

Rappel : La pandémie de Covid-19 engendre un contexte exceptionnel, mais les responsabilités de l'employeur sont maintenues. Il doit mettre à disposition les moyens de prévention et de protection adaptés, et les consignes nécessaires avec information ou formation.

En tant qu'auxiliaire de prévention, le SST peut être amené à (en coordination avec l'employeur et/ou le référent Covid-19) :

- Vérifier que la trousse de secours comporte bien : masques chirurgicaux, gants, gel hydro alcoolique
- Prendre connaissance des consignes et protocoles spécifiques mis en place dans son entreprise
- Rappeler aux salariés les mesures barrière et les consignes d'utilisation des moyens de prévention mis à disposition (masques, gants...)
- Participer à la mise à jour éventuelle du Document Unique pour l'évaluation de ce nouveau risque et proposer un plan d'action approprié suivant l'activité, les postes, ...

Evolution des gestes techniques en période de Covid-19

NB : ne sont présentées ici que les modifications liées à la pandémie et non toute la conduite à tenir.

LA VICTIME SE PLAINT DE BRULURE, D'UNE DOULEUR EMPECHANT CERTAINS MOUVEMENTS, OU D'UNE PLAIE QUI NE SAIGNE PAS ABONDAMMENT

- Chercher la coopération de la victime
- L'inviter à pratiquer les gestes de secours sur elle-même
Si elle ne peut pas, réaliser les gestes de secours
- Surveiller la victime à distance dans l'attente d'un relais ou d'un conseil médical

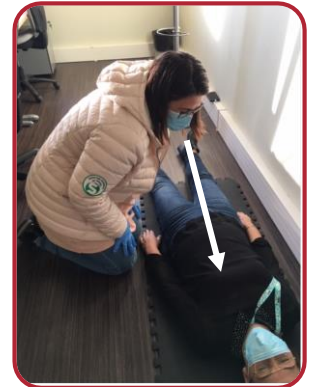
LA VICTIME NE REPOND PAS : RECHERCHER DES SIGNES DE RESPIRATION

- Examen : regarder si le ventre et/ou la poitrine de la victime se soulèvent
Nota : suspension temporaire des gestes habituels (basculer la tête, ouvrir la bouche, se pencher au-dessus ou près de la victime)

1. LA VICTIME RESPIRE

- Faire alerter (ou alerter) les secours
- Sauf contre-ordre des secours alertés, laisser la victime allongée sur le dos, ne pas la mettre en position latérale de sécurité (PLS)
- Surveiller en permanence la respiration de la victime en regardant ventre et/ou poitrine
- Appliquer les consignes des secours alertés

Nota : la technique de la PLS est suspendue durant la période de pandémie Covid-19. Néanmoins, son apprentissage est maintenu lors des formations SST dans le respect des règles de protection du SST



2. LA VICTIME NE RESPIRE PAS

- Faire alerter (alerter les secours) et demander un défibrillateur automatisé externe (DAE)
- Débuter immédiatement les compressions thoraciques
- Mettre en œuvre le DAE le plus vite possible (se tenir aux pieds de la victime lors de l'administration du choc par le DAE) et appliquer les consignes des secours alertés
- Si possible, placer un tissu/serviette/masque sur la bouche et le nez de la victime avant de procéder aux compressions thoraciques et à la défibrillation (pour éviter la propagation du virus par voie aérienne)
- Pratiquer uniquement les compressions thoraciques

Nota : suspension temporaire du bouche-à-bouche, sauf :

- ✓ si le SST vit sous le même toit que la victime
- ✓ si la victime est un enfant ou un nourrisson

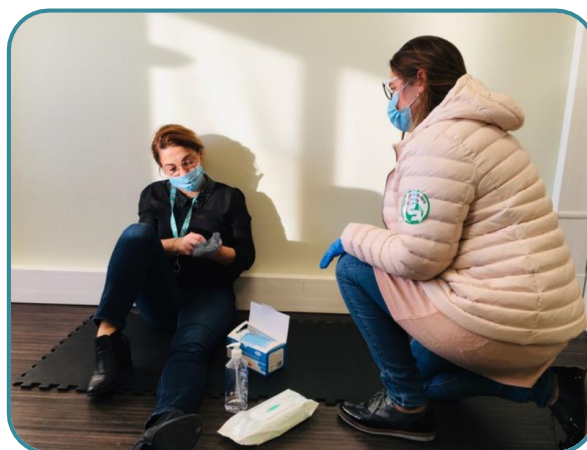
Conduite spécifique à tenir en cas de victime suspectée Covid-19 (source : protocole national)

MALAISE : LA VICTIME REPOND ET PRÉSENTE UN MALAISE AVEC SENSATION DE



1. ISOLER LA VICTIME

- Isoler la personne symptomatique dans une pièce dédiée et aérée en appliquant immédiatement les gestes barrière, garder une distance raisonnable avec elle (au moins 1 m) avec port d'un masque chirurgical.



- Mobiliser le professionnel de santé dédié de l'établissement, ou le référent Covid, selon l'organisation. Lui fournir un masque avant son intervention.

2. EN L'ABSENCE DE SIGNE DE GRAVITE

Contacter le médecin du travail ou demander à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical. Si confirmation, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun.

3. EN CAS DE SIGNE DE GRAVITE (ex. détresse respiratoire)

Appeler le Samu 15 :

- Composer le 15 (en étant suffisamment proche de la personne afin de permettre au médecin de lui parler éventuellement)
- Se présenter, présenter en quelques mots la situation (Covid-19, pour qui, quels symptômes), donner son numéro de téléphone, préciser la localisation et les moyens d'accès, l'assistant de régulation passera un médecin et donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer).
- Si l'envoi des secours est décidé par le 15, organiser l'accueil des secours, rester à proximité de la personne (en respectant la distance d'au moins 1 m) pour la surveiller le temps que les secours arrivent. En cas d'éléments nouveaux importants, rappeler le 15, ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation.

4. APRES LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE

L'entreprise prend contact avec l'AIST 21 et suit ses consignes, y compris pour le nettoyage et la désinfection du poste de travail et le suivi des salariés ayant été en contact avec le cas.

Plus d'informations sur notre site www.aist21.com (susceptible de mises à jour)

- Outils : Liste des personnes à risques, lieux de dépistage, isolement et résultats des tests, les subventions pour achat d'équipements de protection, choix des masques/gants/gel hydro alcoolique, affiches de prévention, etc...
- Document Unique (DUERP) : « Evaluer et prévenir le risque sanitaire COVID 19 » : outil OIRA <http://client.oiraproject.eu/>
- Vidéos sur le lavage des mains et le port du masque
- Webinaires (supports et/ou replay) :
 - « Les SST : Gestes et conduites à tenir en cas d'intervention en période Covid »
 - « Cas suspects, cas avérés, cas contacts : comment assurer au mieux la continuité de l'activité de l'entreprise ? »
 - « Le référent Covid-19 et le protocole national »